



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Referendums

Question écrite n° 6898

#### Texte de la question

M Michel Pelchat demande a M le ministre de l'interieur de bien vouloir l'informer des conclusions qu'il tire du faible taux de participation au referendum du 6 novembre dernier quant a l'institution referendaire elle-meme.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'interieur a deja eu l'occasion, a diverses reprises, de faire connaitre son sentiment a propos du niveau eleve des abstentions constate a certaines des consultations organisees en 1988. La cause doit en etre recherchee essentiellement dans la succession, a intervalles rapproches, de quatre consultations generales en cours d'annee, circonstance qui ne s'etait jamais reproduite depuis 1946 dans l'histoire de nos institutions, et qui a entraine une demobilisation croissante du corps electoral. C'est la raison pour laquelle a ete lancee une etude tendant a reduire le nombre des echeances electorales par le regroupement de plusieurs scrutins le meme jour. Quant au fond, il n'appartient pas au Gouvernement de se prononcer sur l'utilisation de la procedure referendaire, laquelle releve, aux termes de la Constitution, de la seule appreciation du chef de l'Etat.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Pelchat Michel](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6898

**Rubrique :** Elections et referendums

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 décembre 1988, page 3725